



Formation au Montage, Démontage et utilisation des Echafaudages roulants

selon le décret 2004-924 Article R4323-69 du Code du Travail



PUBLIC

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur en utilisant un échafaudage roulant (Montage/Démontage et utilisation)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les savoir-faire afin de monter/démonter ou utiliser en toute sécurité un échafaudage.

Connaître les règles de prévention nécessaires au montage et à l'utilisation d'échafaudages conformément au décret 2004-924 du 1^{er} septembre 2004 et à l'article R4323-69 du code du travail.

METHODES PEDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires, Exposés, Film vidéo, Fascicule de formation, chantier école pour les exercices pratiques

PREREQUIS

Aucun

DUREE

1 jour

FORMATEURS

Formateurs qualifiés et certifiés SECIOLOG

VALIDATION

Attestation de formation et d'évaluation remise à chaque stagiaire

PROGRAMME

1. L'analyse des risques
Statistiques d'accidents
Principaux risques d'accidents
2. La réglementation
Décret 01/09/04 / article R4323-69 / La recommandation R457
3. Structure d'un échafaudage
Les éléments constitutifs, Technologies utilisées
4. Règles de montage et d'utilisation
Les précautions à prendre avant montage (Implantation, Stabilité, Rigidité, Résistance, Accès) , Démontage, Stockage
5. Sécurité
Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et de protection collective
Les conditions météorologiques (vent, orage...), Surcharge, Signalisation
Conduite à tenir en cas d'accident
6. Documents de montage et d'utilisation
Dessin de montage, Calcul de répartition des charges au sol
Accès interdit à toutes personnes étrangères au montage ou démontage, Procès-verbal de réception, Charges d'exploitation
Registre de sécurité, Rapport de vérification
7. Exercices Théoriques
Dessin de montage, Calcul de répartition des charges au sol
8. Exercices pratiques sur un site aménagé avec Aire de montage et échafaudage NF EN 1004
Montage / Démontage d'un échafaudage roulant
Utilisation des EPI.
9. Evaluations théorique et pratique

INFORMATIONS DIVERSES

Chaussures de sécurité, tenue de travail et matériel de protection individuel requis

Livret d'accueil à disposition des stagiaires (En INTER ENTREPRISE)

Règlement intérieur à disposition des stagiaires (En INTER ENTREPRISE)

Cette formation doit être renouvelée et complétée aussi souvent qu'il est nécessaire pour prendre en compte les évolutions des équipements de travail dont ces travailleurs ont la charge (Article R. 4323-3)